AIDE POUR LES PARENTS à partir de 1er mai 2023

Complément du libre choix du mode de garde

Le complément de libre choix du mode de garde (Cmg) de la prestation d'accueil du jeune enfant (Paje) est versé par la caisse d'allocations familiales (Caf) ou la Mutualité sociale agricole (MSA). Il comprend une prise en charge partielle de la rémunération d'une assistante maternelle agréée. Son montant varie selon le nombre d'enfants à charge, l'âge de votre enfant et vos ressources. Un minimum de 15 % des frais restera à votre charge.

Sa rémunération brute ne doit pas dépasser 57,60 € par jour et par enfant gardé.
Le complément prend en charge jusqu'à 85 % de la rémunération.
Votre enfant doit avoir moins de 6 ans.

Couple - Montant du complément en fonction des ressources sur revenue 2021			
Votre situation **vivant en couple**		Montant mensuel maximal de la prise en charge	
Nombre d'enfant(s) à charge	Ressources annuelles	Pour un enfant de moins de 3 ans	Pour un enfant de 3 à 6 ans
1 enfant	Inférieures ou égales à 21 661 €	506,00 €	253,00 €
	Supérieures à 21 661€ et < ou = à 48 135 €	319,07 €	159,56 €
	Supérieures à 48 135 €	191,41 €	95,71 €
2 enfants	Inférieures ou égales à 24 735 €	506,00 €	253,00 €
	Supérieures à 24 735 € et < ou = à 54 968 €	319,07 €	159,56 €
	Supérieures à 54 968€	191,41 €	95,71 €
3 enfants	Inférieures ou égales à 27 809 €	506,00 €	253,00 €
	Supérieures à 27 809 € et < ou = à 61 801 €	319,07 €	159,56 €
	Supérieures à 61 801 €	191,41 €	95,71 €
au-delà de 3 enfants	Inférieures ou égales à + 3074 €	506,00 €	253,00 €
	ne dépassant pas + 6833€	319,07 €	159,56 €
	Supérieures + 6725€	191,41 €	95,71 €

Parent isolé - Montant du complément en fonction des ressources			
Votre situation **vivant seule**		Montant mensuel maximal de la prise en charge	
Enfant(s) à charge	Ressources annuelles	Pour un enfant de moins de 3 ans	Pour un enfant de 3 à 6 ans
1 enfant	Inférieures ou égales à 30 326 €	657,80 €	328,90 €
	Supérieures à 30 326 € et < ou = à 67 389 €	414,79 €	207,48 €
	Supérieures à 67 389 €	248,84 €	124,43 €
2 enfants	Inférieures ou égales à 34 630 €	657,80 €	328,90 €
	Supérieures à 34 630 € et < ou = à 76 955€	414,79 €	207,48 €
	Supérieures à 76 955 €	248,84 €	124,43 €
3 enfants	Inférieures ou égales à 38 934 €	657,80 €	328,90 €
	Supérieures à 38 934€ et < ou = à 86 251 €	414,79 €	207,48 €
	Supérieures à 86 251 €	248,84 €	124,43 €
au-delà de 3 enfants	Inférieures ou égales à +4304 €	657,80 €	328,90 €
	ne dépassant pas + 9560€	414,79 €	207,48 €
	Supérieures à …	248,84 €	124,43 €

Propriété de veronalice copyright 2021 interdite

Chez Veronalice